

ELECTROMYOGRAPHIE

Brève description de la procédure

L'examen électromyographique se pratique généralement en deux étapes :

- 1) l'examen de stimulation qui consiste en la mesure de la vitesse de conduction de l'influx nerveux moteur et sensitif le long de différents nerfs
- 2) l'examen électromyographique proprement dit, qui est l'étude de l'activité électrique des muscles.

Le patient est généralement allongé sur la table d'examen, ou éventuellement assis lors de l'exploration des membres supérieurs.

Pour l'examen de stimulo-détection, des électrodes cutanées de détection sont fixées par adhésifs en différents endroits du corps. De petits chocs électriques sont délivrés par des électrodes de stimulation sur le trajet de différents nerfs.

Pour l'examen électromyographique, des fines aiguilles (jetables et à usage unique) sont introduites dans les muscles à explorer. Le patient est ensuite invité à contracter de plus en plus fort ces différents muscles. L'activité électrique du muscle apparaît sur le scope d'un oscillographe et est également dérivée vers un haut parleur qui permet d'"écouter" cette activité électrique.

Modalités de préparation : Aucune.

Durée de l'examen :

Variable d'après la pathologie. Habituellement entre un ¼ d'heure et une heure.

Inconvénients :

Les petits chocs électriques délivrés lors de l'examen de stimulation sont un peu désagréables mais non douloureux.

L'introduction de l'aiguille lors de l'examen électromyographique est quasi indolore, mais la mobilisation de l'aiguille lors de la contraction du muscle peut provoquer une certaine gêne. Un petit hématome sans

conséquences peut parfois survenir aux endroits de ponction.

Le patient signalera au médecin d'éventuels troubles de coagulation (suite à la prise de Sintrom par exemple).

Risques potentiels : Aucun.

Recommandations : Aucune.